

Jésus devant le Sanhédrin

(Mc 14, 53-65)

5^{ème} Rencontre



frère Yves

*"Vous verrez le Fils de l'homme...
venant sur les nuées du ciel."*

Marc 14.62.

JÉSUS DEVANT LE SANHÉDRIN

<p>Matthieu 26:59 Or, les grands prêtres et le Sanhédrin* tout entier cherchaient un faux témoignage contre Jésus, en vue de le faire mourir ; 60 et ils n'en trouvèrent pas, bien que des faux témoins se fussent présentés en grand nombre. Finalement il s'en présenta deux, 61 qui déclarèrent :</p> <p>" Cet homme a dit : - Je puis détruire le Sanctuaire de Dieu et le rebâtir en trois jours. "</p> <p>62 Se levant alors, le Grand Prêtre lui dit : - "Tu ne réponds rien ? Qu'est-ce que ces gens attestent contre toi ? "</p> <p>63 Mais Jésus se taisait.</p> <p>Le Grand Prêtre lui dit : - "Je t'adjure par le Dieu Vivant de nous dire si tu es le Christ, le Fils de Dieu*."</p> <p>64 - "Tu l'as dit, lui dit Jésus. D'ailleurs je vous le déclare : dorénavant, vous verrez le Fils de l'Homme* siégeant à droite de la Puissance et venant sur les nuées du ciel. "</p> <p>65 Alors le Grand Prêtre déchira ses vêtements en disant : "Il a blasphémé ! qu'avons-nous encore besoin de témoins ? Là, vous venez d'entendre le blasphème*! 66 Qu'en pensez-vous ?" Ils répondirent : - "Il est passible de mort. "</p> <p>67 Alors ils lui crachèrent au visage et le giflèrent ; d'autres lui donnèrent des coups 68 en disant : - "Fais le prophète, Christ, dis-nous qui t'a frappé. "</p>	<p>Marc 14:55 Or, les grands prêtres et tout le Sanhédrin cherchaient un témoignage contre Jésus pour le faire mourir et ils n'en trouvaient pas. 56 Car plusieurs déposaient fausement contre lui et leurs témoignages ne concordaient pas.</p> <p>57 Quelques-uns se levèrent pour porter contre lui ce faux témoignage : 58 " Nous l'avons entendu qui disait : Je détruirai ce Sanctuaire fait de main d'homme et en trois jours j'en rebâtirai un autre qui ne sera pas fait de main d'homme. " 59 Et sur cela même leurs dépositions n'étaient pas d'accord.</p> <p>60 Se levant alors au milieu, le Grand Prêtre interrogea Jésus : "Tu ne réponds rien ? Qu'est-ce que ces gens attestent contre toi ? " 61 Mais lui se taisait et ne répondit rien.</p> <p>De nouveau le Grand Prêtre l'interrogeait, et il lui dit : - " Tu es le Christ, le Fils du Béni* ? "</p> <p>62 - "Je le suis, dit Jésus, et vous verrez le Fils de l'Homme* siégeant à droite de la Puissance et venant avec les nuées du ciel. "</p> <p>63 Alors le Grand Prêtre déchira ses tuniques et dit : - " Qu'avons-nous encore besoin de témoins ? 64 Vous avez entendu le blasphème*, que vous en semble" ? Tous prononcèrent qu'il était passible de mort.</p> <p>65 Et quelques-uns se mirent à lui cracher au visage, à le gifler et à lui dire : - "Fais le prophète ! " Et les valets le bourrèrent de coups.</p>	<p>Luc 22:63 Les hommes qui le gardaient le bafouaient et le battaient ; 64 ils lui voilaient le visage et l'interrogeaient en disant : "Fais le prophète ! Qui est-ce qui t'a frappé ? " 65 Et ils proféraient contre lui beaucoup d'autres injures. 66 Et quand il fit jour, le conseil des Anciens du peuple s'assembla, grands prêtres et scribes. Ils l'amènèrent dans leur Sanhédrin* 67 et dirent :</p> <p>- "Si tu es le Christ, dis-le-nous. " Il leur dit : - " Si je vous le dis, vous ne croirez pas, 68 et si je vous interroge, vous ne répondrez pas.</p> <p>69 Mais désormais le Fils de l'Homme siégera à la droite de la Puissance de Dieu ! "</p> <p>70 Tous dirent alors : - "Tu es donc le Fils de Dieu* ! " Il leur déclara : - " Vous le dites : je le suis. " 71 Et ils dirent : - " Qu'avons-nous encore besoin de témoignage ? Car nous-mêmes l'avons entendu de sa bouche !</p>
---	--	---

JÉSUS DEVANT LE SANHÉDRIN

FICHE POUR LES PARTICIPANTS

I - POUR LIRE

1. La minute de vérité

Selon l'évangile de Marc, Jésus aussitôt après son arrestation est conduit au palais du Grand-Prêtre et comparait, de nuit, devant le Sanhédrin, c'est-à-dire l'instance suprême de la communauté juive ; le Sanhédrin n'a cependant plus le droit de faire exécuter des sentences de mort (Jn 18, 31), c'est le gouverneur romain qui se réserve ce droit¹¹. C'est pour cela que le Sanhédrin devra livrer Jésus à Pilate. Dans le récit des évangiles synoptiques, il y aura donc deux procès : un procès juif devant le Sanhédrin, un procès romain devant Pilate. Au point de vue de l'évangile de Marc, c'est le procès juif qui est le plus important : c'est là que Jésus va être provoqué à confesser publiquement qui Il est, et Il le fera avec clarté. Au cours de son ministère Jésus imposait le silence sur son identité de Messie pour éviter toute représentation autre que celle d'un messie crucifié ; maintenant ce risque n'existe plus. Dans la progression de l'évangile de Marc nous atteignons donc un point décisif, qui est de grande importance pour les communautés chrétiennes ; c'est, pourrait-on dire, la minute de vérité. Quant à l'accusation mise en avant contre lui devant Pilate, en le présentant comme "roi des juifs", comme personnage subversif, ce sera une déformation de sa véritable identité messianique.

2. Les deux chefs d'accusation

Dans le récit de Marc-Matthieu, on cherche des témoignages pour faire condamner Jésus à mort. C'est un simulacre de procès ; il faut aboutir coûte que coûte à cette décision. La première tentative est de le faire accuser par de (faux) témoins d'une parole sacrilège contre le Temple. Comme cela ne réussit pas (Mc 14, 59), le Grand-Prêtre prend l'initiative d'amener Jésus à se déclarer sur son identité messianique : est-il le Christ, le Fils de Dieu ? Sur sa réponse affirmative, le Grand-Prêtre crie au blasphème et obtient des Sanhédrites une déclaration qu'il mérite la mort. Le récit de Luc omet le premier chef d'accusation (la parole contre le Temple) et concentre tout sur la filiation divine.

L'organisation du récit pointe donc vers l'issue que seul Jésus pourra fournir : ce ne sont pas les "faux" témoignages contre lui qui vont faire la décision, mais seulement la déclaration qu'il va prononcer au sujet de son identité. De fait, le récit se conclut à ce moment-là : la fin (v.63-64) fait inclusion avec le début (v. 55) :

- "le Grand-Prêtre" (63) et "tous"(64) renvoie à "les grands-prêtres et tout le Sanhédrin"(55);
- "quel besoin de témoignage" (63) renvoie à "chercher un témoignage" (55) ;
- "mérite la mort" (64) renvoie à "faire mourir" (55).

¹¹ Raison pour laquelle Jésus ne sera pas lapidé, mais crucifié.

3. La mise en récit d'un différend qui s'est précisé et approfondi.

Malgré l'apparence, les récits des évangiles ne sont pas les "minutes" d'un "procès". On y trouverait d'ailleurs de nombreuses causes d'irrégularité ou d'invraisemblance, à commencer par la tenue d'une assemblée du Sanhédrin au complet pendant la nuit et l'absence de délai entre l'audience et la déclaration de la sentence de mort. Naturellement, désireux d'être expéditifs à cause de la proximité de la Pâque, les membres du Sanhédrin ont pu ne pas être trop regardants sur les règles à observer. Nous verrons cependant que le récit de Luc et surtout la présentation de Jean nous invitent à une reconstitution plus plausible du déroulement des événements. Il n'y eut probablement pas de procès en règle à ce moment-là, mais une simple concertation sur les moyens de mettre en œuvre une décision déjà prise.

Alors quelle est "la vérité" de ce "procès" juif devant le Sanhédrin ?

Les évangiles en parlent en projetant sur lui ce qui est devenu plus clairement " le " sujet de contestation entre les communautés chrétiennes et la communauté juive dont elles sont issues. Ils ne se contentent pas d'un simple rappel du passé pour lui-même ; ils le montrent porteur des développements ultérieurs.

Pour ce faire, leur mise-en-récit du procès juif fusionne deux images dans une sorte de "fondu-enchaîné". On y laisse voir :

- première image, ce qui relève des causes du conflit entre Jésus et les autorités religieuses de son peuple en son temps : il contestait "*leur religion du Temple*" ;
- et, seconde image, ce qui est devenu, après Pâques, la cause de l'opposition la plus nette entre les communautés chrétiennes et la communauté juive : *la foi pascale en Jésus, Christ et Seigneur, Fils de Dieu au sens transcendant.*

De ces deux chefs d'accusation : le pouvoir sur le Temple, la revendication de filiation divine de Jésus, la seconde est passée au premier plan, mais elle n'était pas sans enracinement dans le ministère de Jésus et dans l'affirmation qu'il impliquait, en actes et en paroles, sur sa personne : son autorité, sa liberté, sa responsabilité dans l'ordre du salut, son "être-Fils". Nous ne serons donc pas étonnés de retrouver ces deux chefs "d'inculpation" dans les récits du "procès" devant les autorités juives, et de voir poussée au premier plan l'inculpation "blasphématoire" de se dire "le Fils de Dieu", titre entendu désormais au sens transcendant le plus clair de la foi chrétienne, y compris quand il est mis dans la bouche de Caïphe (qui, naturellement, est censé le connaître, mais le rejeter).

Grille d'analyse

Nous partons du récit de Marc. Ce premier parcours aidera à mieux situer l'originalité du texte de Luc. Jean sera lu en dernier lieu ; il aidera à se faire une représentation sans doute plus exacte des événements.

Structure du récit de Marc 14, 53-72 :

- une brève introduction (14,53): Jésus est conduit chez le Grand-Prêtre où tout le Sanhédrin se rassemble ;
- une mise en place du personnage de *Pierre* (14,54) : dans la cour, à se chauffer avec les valets ;
- le procès lui-même (55-64) : il se déroule en deux temps :
 - vv 55-61a : recherche de témoignages contre Jésus
 - vv 61b-64 : interrogatoire de Jésus par le Grand-Prêtre.

Suit une scène d'outrages par quelques Sanhédrites et par les valets (65)

- retour au personnage de *Pierre*: son triple reniement (65-72)
- une notice (15,1) qui sert de transition entre le procès devant le Sanhédrin et le procès devant Pilate: le matin, nouvelle réunion du Sanhédrin, sans qu'on en dise le contenu, mais qui aboutit à livrer Jésus à Pilate.

Observer cette construction littéraire de Marc "en sandwich" qui met en parallèle la "confession" de Jésus devant le Grand-Prêtre et tout le grand Conseil et le reniement de Pierre devant une servante et devant des valets.²

Pierre a suivi Jésus (attitude du disciple), mais "de loin"¹², avec prudence! Pierre est "en bas dans la cour" (14, 66), ce qui suppose Jésus en haut, dans le palais. Devant le Grand-Prêtre et tout le Grand Conseil, Jésus "confesse". Devant une servante et des valets, Pierre renie¹³. Jésus est maltraité; Pierre s'esquive.

La figure de Jésus prend tout son relief sur ce fond de ténèbres.

Lexique

* **Blasphème**: manque de respect envers le Nom divin, envers la sainteté divine, telle qu'il arrive aux hommes d'en commettre (Mc 7,22) ; une atteinte caractérisée à la sainteté divine, dont l'exemple peut être fourni par Mc 2,7 // Mt 9,3 où des scribes font grief à Jésus de s'arroger le pouvoir divin de pardonner les péchés; ou par Jn 10,33-36 où Jésus est accusé de blasphémer parce qu'il a dit "*Je suis le Fils de Dieu*". C'est exactement le type de blasphème qui correspond à la situation du Procès dans Mc. Le simple fait de se dire "le Messie" ne constitue pas un blasphème. L'accusation de blasphème ne se comprend que par rapport à la signification transcendante des titres revendiqués ici par Jésus ; donc par rapport à leur signification chrétienne.

12 Pierre qui suivait "de loin" (14,54) annonce les femmes qui "regardaient de loin" (15,40): le récit de la Passion est ainsi encadré par des traits qui soulignent la solitude de Jésus et l'impossibilité d'être complètement disciple tant que la Passion n'est pas achevée.

13 Même construction par encadrement en Mt, en dépendance de Mc; également chez Jn 18,12-26 où l'encadrement est encore beaucoup plus prononcé. Par contre Lc raconte d'abord le reniement de Pierre et les outrages envers Jésus pendant la nuit (22,54-65), puis la "confession" de Jésus devant le grand Conseil réuni «lorsqu'il fit jour" (22,66-71).

* **Grands-Prêtres** (voir Sanhédrin)

* **Sanhédrin** : ce grand conseil constitue, au temps de Jésus et des apôtres, la plus haute autorité religieuse de la communauté juive ; le pouvoir politique est aux mains du préfet romain (Pilate), lequel se réserve, sauf quelques exceptions, le droit de sentence capitale. Le Sanhédrin (de 70 membres) est constitué de trois éléments, régulièrement énumérés par les évangiles : les Grands-Prêtres, les Anciens et les Scribes. Les Grands-Prêtres représentent les grandes familles sacerdotales ; c'est parmi elles que le Grand-Prêtre en exercice est choisi par le pouvoir romain ; au temps de Jésus, il s'appelait Caïphe ; son beau-père dont parle le 4^{ème} évangile s'appelait Anne et continuait d'avoir une grande influence ; sa famille gardera la fonction de grand-prêtre pendant plusieurs décades. Les Anciens sont des notables laïcs de la communauté juive. "Les scribes" sont des spécialistes de l'interprétation de la Loi ; certains pouvaient être d'obédience pharisienne (qui adapte la Loi au concret de la vie). Mais la dominante religieuse du Sanhédrin, où prévalaient les Grands-Prêtres, responsables du culte du Temple, était celle, beaucoup plus conservatrice, des "sadducéens", (dénommés ainsi à partir des "fils de Saddoq", l'une des grandes familles sacerdotales de l'histoire d'Israël).

* **Fils du Béni** : "du Béni" pour éviter de nommer Dieu par respect de sa transcendance. Le titre de "**Fils de Dieu**" ne suffit pas à lui seul pour exprimer la divinité de Jésus ; il est employé en effet pour caractériser des personnages très divers qui ont en commun une certaine proximité avec Dieu, les anges (qui forment sa "cour" céleste) ; le roi de la lignée de David, qui est adopté par Dieu comme son fils le jour de son intronisation ("*je serai pour lui un père et il sera pour moi un fils*", 2 Sa 7) ; Israël, en tant qu'il a été choisi par Dieu comme son peuple particulier parmi tous les peuples ; les juges qui sont des "dieux" en raison de leur pouvoir ; les justes, en raison de leur piété... Habituellement Jésus ne se dit pas "*le Fils de Dieu*" (d'autres pourront le dire de lui), mais Il se dit "*le Fils*" de manière absolue en corrélation avec celui qu'Il désigne comme "*le Père*" : "personne ne connaît *le Fils* si ce n'est *le Père*, et personne ne connaît *le Père* si ce n'est *le Fils* et celui auquel *le Fils* veut le révéler" (Mt 11, 27 ; Lc 10, 22). Cette relation de réciprocité absolue implique l'appartenance de Jésus à l'être même de Dieu, sans qu'Il cesse pour cela d'être un homme parmi les hommes. Quand Caïphe demande à Jésus s'il est "*le Fils du Béni*", le sens de la question est ambiguë (le sens pourrait être seulement celui de la filiation adoptive), mais la réponse de Jésus dissipe l'ambiguïté en reprenant à son compte un autre titre : celui "*du Fils de l'Homme*"... si bien que le Grand-Prêtre criera alors au blasphème.

* **Le Fils de l'Homme** : figure qui apparaît dans les apocalypses juives (écrits de révélation) ; on ne peut plus se contenter d'un "messie" qui serait seulement un personnage de ce monde ; on fait du Messie une figure d'En-Haut, qui vient d'auprès de Dieu, qui assurera le salut des fidèles et exercera le jugement sur les impies, d'entre les Juifs comme d'entre les Nations. Cette figure sert à Jésus (lui seul l'emploie) pour dire ce qu'Il sera et ce qu'Il commence de manifester ; c'est déjà Lui et pas encore Lui ; cette désignation est son titre préféré, la manière dont Il aime dire " *Je* " (c'est une sorte de *Je-Il*, une figure finale dans laquelle Il se projette, mais qu'Il commence déjà d'investir). Jésus transforme cette figure en l'assumant. Il sera bien le Juge final des derniers temps, investi par Dieu ; "*Il viendra* " Mc 8, 38 ; mais *Il est déjà venu* Mc 10, 45. Il paraîtra dans la gloire, mais Il est déjà présent à l'histoire dans une condition très commune (précarité, pauvreté : "*le Fils de l'Homme n'a pas où reposer la tête*", Lc 9, 58) : "*le Fils de l'Homme est livré*

aux mains des pécheurs", Mc 14, 41. Il est doté d'un pouvoir divin, mais c'est d'abord pour pardonner Mc 2,10, avant de juger. Il est paradoxalement destiné à *servir* au lieu d'*être servi* Mc 10,45; comparer Daniel 7,14, jusqu'à donner sa vie; d'où son emploi dans les trois annonces de la Passion (Mc 8, 31 ; 9, 31 ; 10, 33). Plus que le titre de "Fils de Dieu" (assez élastique), cette figure énigmatique est la plus apte à dire le mystère de sa personne : un homme certes, mais pas un homme quelconque ; il a son origine en Dieu, il en exprime toute l'autorité, mais sous une forme qui subvertit complètement l'image que l'on se fait trop souvent de la transcendance et de la puissance de Dieu. Il fusionne la gloire divine et l'abaissement de la croix.

* **Messie** : transcription du mot hébreu "*mashiah*" = oint (d'huile); traduit en grec, cela donne : *christos* (adjectif verbal formé sur le verbe grec, *chrîô, oindre*) ; le français comme le latin ne fait que transcrire cette traduction grecque : *christ*. Dire *Jésus, Christ, ou le Christ*, cela revient à dire : *Jésus, Messie, le Messie*. Mais qu'y a-t-il sous le mot " *messie* " ? Tout roi de la lignée de David (10^{ème} siècle. av JC) était un "messie", marqué par une onction d'huile sainte, choisi pour être instrument de l'alliance entre le Seigneur et son peuple. On en attendait un règne de justice et de paix, spécialement attentif aux pauvres (voir Ps 72). Mais la plupart de ces rois ont été décevants, aucun n'a été "le" Messie. Chaque fois cependant l'espérance a été relancée. Même après l'interruption de la dynastie davidique, après l'Exil (586-538), l'espérance d'Israël continuera de se porter vers le Messie royal, fils de David. Cependant la figure royale n'était pas la seule à porter l'espérance d'Israël ; à Qumran, il y a le Messie-Roi et le Messie-Prêtre ; dans les apocalypses, la figure dominante de l'auteur du salut est "*le Fils de l'Homme*" (voir ci-dessus). Jésus a été fort discret en matière de titres ; il arrive qu'il se laisse acclamer "*fils de David*" (Mc 10, 47 ; 11, 8-9), reconnaître comme "*le Christ*" (Mc 8, 30), mais c'est aussitôt en corrigeant l'image de gloire terrestre (Mc 8, 31-34). "*Christ*" (Messie) sera l'une des figures que les chrétiens reporteront sur Jésus ressuscité : Dieu l'a fait *Seigneur et "Christ"* ce Jésus que vous avez crucifié (Ac 2, 36), mais il ne s'agit plus d'un messie "royal" de ce monde ; il agit comme "le Seigneur" en donnant l'Esprit-Saint comme le montre le récit de Pentecôte (Ac 2) Dans le langage moderne, l'adjectif "messianique" en est venu à caractériser tout personnage ou toute réalisation qui oriente l'histoire vers son achèvement positif ; en se généralisant il s'est aussi sécularisé.

* **La Puissance** : manière indirecte de parler de Dieu.

II - ET MAINTENANT, AU TEXTE

- Lire Mc 14 et Lc 22 :

Voyez-vous des écarts importants entre les deux, en particulier sur les chefs d'inculpation ?

(Reportez-vous à l'introduction générale).

Notez les ressemblances et les différences ; quel est le point décisif ?

- Sur quoi portent d'abord les accusations des Grands Prêtres et du Sanhédrin (Mc 14, 55-61)?

Que représente le Temple pour eux ?

- Quels reproches les prophètes ont-ils déjà formulés ? (Jérémie 7, 1-4 et 12-15)

- Recherchez les paroles de Jésus à propos du Temple (Mc 13, 1-2 ; Jn 2,19 ; Mc 11,15-19 ; 27 contre les sacrifices).

- Quels autres points de tension connaissons-nous entre Jésus et les autorités religieuses tout au long de son ministère?

- Lire Jean 18.

Y a-t-il chez Jean le récit d'un procès ? Renvoi au sanhédrin précédent, relire Jean 11, 45-53. Sur quoi est-il interrogé ?

C'est toute la manière d'être de Jésus qui l'a conduit là. Donc qui est-il ? (le fils de Joseph ? le fils de l'Homme ? le Messie ? le fils du Dieu béni ?) Sur ces titres, allez voir le Lexique

"Et vous, qui dites-vous que je suis" ? (Mc 8, 29)

III – ACTUALISATION

1. *"Si je vous le dis, vous ne me croirez pas"* (Lc 22, 67-70)

Et moi ? Et vous, en qui croyez vous ?

Quelle place tient pour moi la personne de Jésus, dans l'énoncé de notre foi, lorsque nous disons le symbole des Apôtres ?

Est-ce qu'il m'arrive de prier seul(e) le Credo ?

2. Comment est-ce que j'écoute sa Parole ?

Suffisamment pour la mettre en pratique ?

Suffisamment pour rendre compte de ma foi à ceux qui me questionnent ?

Si nous ne sommes pas des faux témoins, il nous arrive de donner des contre-témoignages : comment, en tant que disciples, avons-nous à répondre de l'enseignement de Jésus ?

3. *"Mais lui gardait le silence ; il ne répondit rien"* (Mc 14,61).

Quelles sont "les agressions" auxquelles nous sommes confrontées aujourd'hui ? (par exemple ringardisés dans les médias). Comment réagissons-nous ?

"Demande à ceux qui m'ont entendu, ils savent bien, eux, ce que, moi, j'ai dit" Jean 18, 21. Comment est-ce que nous le vivons ?

IV – PISTES POUR LA PRIÈRE

Psaume 27, 11- 12 (le Pauvre exposé aux faux témoins)

Seigneur, enseigne-moi ta voie,
conduis-moi dans le sentier de la droiture,
à cause de mes détracteurs.
Ne me livre pas au désir de mes adversaires,
car de faux témoins se dressent contre moi,
respirant la violence.
Oh ! Si je ne croyais pas
voir la bonté du Seigneur
sur la terre des vivants !
Mets ton espérance dans le Seigneur !
Sois fort, que ton cœur soit courageux !
Mets ton espérance dans le Seigneur !

Cantique

Qui donc est Dieu L 82-3

Qui donc est Dieu pour nous aimer ainsi ?
Qui donc est Dieu pour nous aimer ainsi, fils de la terre ?
Qui donc est Dieu si démuné si grand si vulnérable ?
Qui donc est Dieu pour se lier d'amour à part égale ?
Qui donc est Dieu s'il faut pour le trouver un cœur de pauvre ?
Qui donc est Dieu, s'il vient à nos cotés prendre nos routes ?
Qui donc est Dieu, qui vient sans perdre cœur à notre table ?
Qui donc est Dieu, que nul ne peut aimer s'il n'aime l'homme ?
Qui donc est Dieu, qu'on peut si fort blesser en blessant l'homme ?
Qui donc est Dieu pour se livrer perdant aux mains de l'homme ?
Qui donc est Dieu, qui pleure notre mal comme une mère ?
Qui donc est Dieu, qui tire de sa mort notre naissance ?
Qui donc est Dieu pour nous ouvrir sa joie et son royaume ?

Prière du père Antoine Chevrier, fondateur du Prado (1856)

Ô Verbe! Ô Christ !
que vous êtes beau !
que vous êtes grand !
Qui saura vous connaître ?
Qui pourra vous comprendre ?
Faites, ô Christ que je vous connaisse
et que je vous aime.
Puisque vous êtes la lumière,
laissez venir un rayon de cette lumière
sur ma pauvre âme, afin que je puisse vous voir
et vous comprendre.
Mettez en moi une grande foi en vous,
afin que toutes vos paroles soient pour moi
autant de lumières qui m'éclairent

et me fassent aller à vous,
et vous suivre, dans toutes vos voies
de la justice et de la vérité.
Parlez, Seigneur,
vous êtes mon Seigneur et mon Maître
et je ne veux écouter que vous.

Notre Père

Oraison :

Jésus, le Sanhédrin et tout le conseil qu'étaient un faux témoignage contre toi pour te livrer à la mort, et ils n'en trouvaient pas, quoique beaucoup de faux témoins se fussent présentés. Nous te demandons pour chacun de nous, Jésus, de nous soutenir sur notre propre chemin de vie, pour manifester cet amour donné, reçu, partagé. Amen.

FICHE POUR LES ANIMATEURS

V – CLÉS DE LECTURE

1 La parole de Jésus contre le Temple (55-61a)

Dans le contexte de la religion juive on ne s'en prend pas impunément au Temple ; il symbolise la résidence divine au milieu d'Israël ; il est le lieu des sacrifices où s'opèrent continuellement la réconciliation avec Dieu et le pardon des péchés. Annoncer la destruction du Temple, c'est proférer une menace inconciliable avec la décision de Dieu d'y faire "habiter son Nom". Dans le passé, Jérémie avait risqué sa vie pour avoir osé critiquer le culte formaliste du Temple (vous en avez fait une caverne de voleurs), et il l'avait menacé de la même destruction que l'ancien sanctuaire de l'arche à Silo, au temps de Samuel (Jr 7). Jésus s'est inscrit dans la même tradition (Mc 11, 17 ; 13, 2). Etienne encourra le même reproche (Ac 6, 11.14)¹⁴.

Faux témoins ?

La question se pose de savoir en quoi le récit considère que les témoignages étaient faux, en plus de n'être pas concordants, quant à la parole sur le Temple attribuée à Jésus (Mc 14, 57-59). Cela peut tenir à la formulation prêtée à Jésus. Certes il a bien prophétisé la ruine du Temple, mais il n'a pas dit que ce serait lui qui le détruirait¹⁵. Chez Marc, le faux témoin fait dire à Jésus : "je détruirai ce Temple fabriqué par des mains humaines et en trois jours j'en construirai un autre qui ne sera pas fabriqué par des mains humaines"¹⁶ (Mc 14, 58). Naturellement ce temple édifié par Dieu n'est pas du même ordre que le temple où se déroule le culte sacrificiel ici-bas. Il s'agit d'un temple spirituel. Ce qui est faux, c'est au moins l'interprétation matérialisante de la parole prêtée à Jésus. Mais la parole prêtée à Jésus, de détruire et de construire, est plus vraie qu'elle n'en a l'air :

"Dans sa double proposition, cette prétendue parole de Jésus se fonde sur des propos qu'il a effectivement tenus, même si le sens en a été faussé. D'abord Jésus a bien annoncé la destruction du Temple (Mc 13, 2) à la nuance près, mais elle est de taille, qu'il n'a pas prétendu le détruire lui-même. Et pourtant le lecteur peut se demander si son attitude ne constitue pas, d'une certaine manière, une destruction du Temple d'un genre particulier : en pardonnant lui-même les péchés (2, 1-12), et en chassant les vendeurs de l'enceinte du sanctuaire (11, 15-19), n'a-t-il pas symboliquement détruit le Temple ? Ne l'a-t-il pas disqualifié ? Dans le même temps n'en a-t-il pas "reconstruit" un autre, non fait de main d'homme ? Sa prétention à faire advenir, dans sa

14 Environ trente ans plus tard, un « simple d'esprit », passant pour animé « d'esprit prophétique », un certain Jésus fils d'Ananias, fut arrêté pour avoir proféré des imprécations contre Jérusalem et contre le Temple ; livré au procureur romain pour avoir troublé l'ordre public, il ne fut relâché que sur le constat de sa « faiblesse mentale », voir Fl. JOSEPHE, *Guerre* 6, 5, 3, § 300-304.

15 « Détruisez (vous « les Juifs ») ce sanctuaire et en trois jours je le relèverai » (Jn 2, 19) ; Mt 26, 61 a édulcoré la parole du témoin : non pas « je détruirai », mais « je peux détruire ».

16 Les adjectifs « fait de main d'homme », « non-fait de main d'homme » reflètent, en langage grec, la théologie juive hellénistique de la substitution, à l'ère eschatologique, du vrai temple, céleste, au temple terrestre. La théologie johannique y verra le corps du Christ ressuscité (Jn 2, 21).

parole, le Règne de Dieu ne constitue-t-elle pas une autre forme de rapport à Dieu, une nouvelle forme de "culte", dont la médiation n'est plus le sanctuaire mais sa personne même, et plus précisément pour les premiers chrétiens, sa résurrection "après trois jours" (Mc 14,58 // 8, 31 ; 9, 31 ; 10, 34) ? N'est-il pas la pierre angulaire d'un nouvel édifice (Mc 12, 10-11) ?¹⁷

Le silence de Jésus

Des témoins "s'étaient levés". À son tour le Grand-Prêtre "se lève" ; il vient se mettre au milieu (60): la confrontation se précise entre le représentant de l'autorité religieuse d'Israël et Jésus : qu'a-t-il à dire sur cette accusation concernant le Temple? "Jésus se taisait et ne répondit rien" (Mc 14,61a // Mt 26, 63a). Ce silence de Jésus est un thème caractéristique du récit de la Passion, silence qui n'est pas passivité, mais interrogation de ceux qui l'interrogent, silence qui rappelle aussi celui du Serviteur (Is 53, 7 ; 1 Pierre 2, 22-24), comme expression de la confiance absolue en Dieu dans la docilité à son dessein.

"Jésus ne sortira de son silence que pour proclamer son identité personnelle; c'est cela et seulement cela qui sera jugé blasphématoire et entraînera sa condamnation. Aucun témoignage n'est suffisant pour condamner Jésus. Finalement, c'est le témoignage qu'il porte sur lui-même qui le condamne". (M. QUESNEL)

2. L'identité messianique de Jésus (Mc 14,61b – 64)

Le Messie (le Christ), le Fils de Dieu

Devant l'impasse où s'est enfermée la déposition des faux témoins sur le Temple, le Grand-Prêtre essaie une autre voie : il somme Jésus de répondre à la question de son identité. Le passage d'une question à l'autre (autorité sur le Temple, identité personnelle) n'est pas tellement étrange : un courant de la tradition juive établissait un lien entre l'édification du temple eschatologique et la venue du Messie royal, fils de Dieu¹⁸. Le Grand-Prêtre formule lui-même la question avec le respect dû au Nom divin : "Es-tu le Christ, le Fils du Béni"¹⁹. Les deux titres, "Christ" et "Fils de Dieu", pouvaient aller ensemble dans la pensée juive (le Messie royal était déclaré par Dieu comme son Fils, 2 Sa 7 ; Ps 2), mais ils n'étaient pas équivalents ; c'est la foi chrétienne qui a confessé Jésus comme Christ en le confessant comme le Fils de Dieu, et cela au sens propre, en un sens transcendant, pas seulement au sens d'une filiation adoptive...²⁰ La réponse ne peut être que positive "Je le suis"; bien

17 Elian CUVILLIER, *L'évangile de Marc*, Bayard, Labor et Fides, 2002, p. 291.

18 Voir C. FOCANT, *L'évangile selon Marc*, Paris, Cerf, 2004 p. 552.

19 Mt, pourtant plus juif, a transcrit : Fils de Dieu ».

20 La question du grand-Prêtre unit le titre de "Fils du Béni" à celui de "Christ". Sans être un titre courant du Messie, la tradition héritée de 2 S 7,14 et de l'idéologie royale (Ps 2,7) portait à lui reconnaître au moins cette dignité de fils adoptif. Mais une manière aussi nette de joindre les deux titres: "Le Christ, le Fils de Dieu", se ressent de la christologie chrétienne: c'est dans les écrits du N.T. que le titre de Fils de Dieu est donné de manière prédominante au Christ Jésus et se substitue presque à lui (Mc 1,1; Mt 16,16; Lc 1,35; Jn 20,31; Rm 1,1-4). Mc fait donc en sorte que le Grand-Prêtre pose la question messianique à Jésus en termes déjà chrétiens, et selon l'intelligence que les chrétiens ont acquise du titre de Fils de Dieu quand il s'agit de Jésus.

plus Jésus renchérit pour éviter ce qui minimiserait sa messianité et sa filiation divine ; il reprend à son compte le titre mystérieux du Fils de l'Homme, qui disait l'origine céleste et transcendante du Messie²¹.

Le Fils de l'Homme

La littérature juive des apocalypses désignait en cette figure le Juge eschatologique de l'humanité. En l'employant Jésus fait d'une pierre deux coups : il indique son origine supra-humaine, et il se présente comme le Juge de ses juges : "Vous verrez le Fils de l'Homme siégeant à la droite de la Puissance (= de Dieu) et venant avec les nuées du ciel" (dans l'appareil symbolique de la manifestation divine). Il s'agit de sa Venue finale (eschatologique). Matthieu a ajouté à la déclaration de Jésus un "désormais" / "à partir de maintenant" : c'est dire que l'essentiel est joué, les dés sont jetés, en entrant dans sa Passion le Christ accède à sa session céleste et à sa venue eschatologique. Luc n'a pas "gratifié" les sanhédrins de cette vision, même si elle devait constituer leur jugement ; il s'est contenté de dire la glorification désormais acquise de Jésus : *à partir de maintenant le Fils de l'Homme siégera à la droite de la puissance de Dieu* (Lc 22, 69).

Dans cet interrogatoire de Jésus par Caïphe se conjoignent les trois titres de la christologie de Marc: *Christ, Fils de Dieu, Fils de l'Homme*. Ils ont tout leur sens dans leur conjonction : "Fils de Dieu" exprime la transcendance du Messie qu'il est, et "Fils de l'Homme" interprète cette figure céleste, d'origine divine, comme celle du service et non de la domination. Mais c'est aussi cette transcendance-là qui jugera l'histoire.

Blasphème

Le Grand-Prêtre crie au blasphème, il déchire ses vêtements, signe de déchirement intérieur (Gen 37, 29.34 ; 2 Sa 13, 19 ; Jb 1, 20). En quoi pouvait bien consister ici le "blasphème" (s'arroger une prérogative qui ne peut être que celle de Dieu)? Pas dans le fait de se dire le Messie²² ; ni même de se dire "Fils de Dieu" au sens du messie royal de 2 Samuel 7 ; mais au sens de la confession de foi chrétienne en la divinité de "Jésus, Seigneur". Toute cette scène reflète le conflit qui s'est affirmé, à l'intérieur du judaïsme, entre la foi juive traditionnelle et la nouveauté du mouvement de Jésus après Pâques. Le récit a transféré à l'intérieur du procès de Jésus devant le Sanhédrin ce qui était devenu de plus en plus nettement le contentieux entre juifs et judéo-chrétiens, mais non sans racine dans la manière dont Jésus s'était affirmé lui-même dans le rôle qu'il s'était attribué par rapport au salut.

La déclaration unanime des sanhédrins (*il mérite la mort*²³) est suivie d'une scène d'outrages auxquels se livrent quelques-uns de ces nobles personnages en commun avec la valetaille : lui cracher au visage, le gifler, en lui disant : "Fais le prophète" ; ce qui rappelle les outrages infligés au Serviteur du 3^{ème}

21 Jésus reprend ici son titre préféré de "Fils de l'Homme": celui qu'il avait substitué au titre de "Christ" en 8,31. Il ne s'agit certes pas de nier qu'il soit le Christ, bien plus le Fils de Dieu, mais il ne manifeste l'authenticité de cette désignation qu'à travers la mystérieuse figure du Fils de l'Homme (le "Je-Il" de Jésus).

22 Rabbi Aqiba (135 de notre ère) n'a pas été accusé de blasphème pour avoir présenté Bar Kokoeba (chef de la seconde révolte juive contre Rome) comme Messie, ni Bar Kokheba pour s'être pris comme tel.

23 C'était en effet le châtement infligé aux blasphémateurs.

Chant, qui subit cela précisément en accomplissant sa mission prophétique (Is 50). L'humiliation continue, mais laisse justement voir en lui la figure de l'authentique Serviteur de Dieu.

VI – POUR ALLER PLUS LOIN

La rédaction lucanienne

Il n'y a pas de séance de nuit, mais seulement le matin, ce qui a dû lui paraître plus vraisemblable, et ce qui lui permet de donner un contenu à la seconde séance que mentionnait Marc.

Dans l'interrogatoire (collectif) il omet la question du Temple, et par conséquent la recherche de témoins à charge (il réemploiera cet élément de tradition quand il racontera le procès d'Etienne en Ac 6) ; toute la lumière de son récit est braquée sur la seule question de l'identité de Jésus.

Le Sanhédrin procède en deux temps. :

1. Es-tu *le Christ* ? Jésus répond en se faisant lui-même interrogateur : je ne pourrais vous répondre qu'en faisant appel à votre foi, mais si je vous interroge, vous ne répondrez pas... car, au fond, vous ne voulez pas savoir ce qui vous engagerait trop. Puis il ajoute : "*le Fils de l'Homme* (que je suis) *siégera désormais à la droite de la Puissance de Dieu*".

2. C'est devant cette réponse que les sanhédrites s'écrient : - "alors tu es *le Fils de Dieu*". - "*Vous l'avez dit*", rétorque Jésus. Les sanhédrites sont donc censés avoir bien compris qu'en assumant la figure céleste du "Fils de l'homme" Jésus disait sa transcendance de "Fils de Dieu". On retrouve ainsi regroupés chez Luc les trois titres christologiques du récit de Marc, mais dans un ordre tel que celui de "*Fils de Dieu*" occupe la place dominante : *Messie, Fils de l'Homme, Fils de Dieu* (comparer avec Marc : *Christ, Fils de Dieu, Fils de l'Homme*).

Il n'y a pas de sentence de condamnation à mort. Mais la prise à témoins qu'il n'y a pas besoin de "témoignages" pour s'en prendre à Jésus : les sanhédrites sont des témoins directs de cette déclaration de filiation divine. Si Luc ne parle pas de "blasphème" à ce propos, c'est sans doute pour éviter un langage obscur pour ses lecteurs, peu au courant des arguties juives.

Le récit johannique

Jésus n'est pas conduit directement chez Caïphe, le Grand-Prêtre en exercice, mais chez son beau-père, Anne, qui avait aussi le titre de Grand-Prêtre. Jean ne parle pas de réunion du Sanhédrin cette nuit-là ; il en a raconté une précédemment, sous l'initiative de Caïphe qui a persuadé les sanhédrites de se défaire de Jésus, s'ils ne voulaient pas risquer la ruine du Temple (Jn 11, 47-53). On voit donc que la question du Temple amenée dans le récit du procès de Mc-Mt appartient aussi à la tradition johannique. Cette nuit, pas de procès, mais un interrogatoire informel de Jésus "*sur sa doctrine et ses disciples*". Jésus répond en renvoyant à ce que l'on a pu constater et entendre de sa part dans tous les lieux publics de la vie et du culte juif : temple et synagogues ; il n'y a rien de secret dans son enseignement. Cette réponse est

jugée effrontée par un valet qui le soufflette (// soufflets en Mc-Mt). Là-dessus, Anne envoie son prisonnier à Caïphe, d'où il sera ensuite conduit au prétoire de Pilate sans que soit raconté un procès devant le Sanhédrin).

Il est probable que le récit de Jean reflète de manière plus exacte que la tradition de Mc-Mt le déroulement des faits durant cette nuit et cette matinée. Le jugement du Sanhédrin sur le cas-Jésus était fait ; il ne restait qu'à trouver la manière la plus pertinente de le présenter à Pilate pour obtenir son exécution. Ce qui a fort bien pu se préparer grâce à l'audition chez Anne et grâce à une réunion de quelques sanhédrites au lever du jour autour de Caïphe (comme le reflète le récit de Luc).

L'arrière-plan scripturaire du récit de Marc

1. Le langage de Marc projette sur Jésus la figure des pauvres, des justes exposés à la calomnie, à la déconsidération, aux procès injustes et bâclés:

- Les faux témoins qui se lèvent : Ps 27,12; 35,11.

- Le silence de Jésus (trait répété du récit de la Passion: Mc 14,61; 15,4.5; Lc 23,9; Jn 19,9) évoque d'abord le silence du Serviteur (Is 53,7 bis); mais aussi Ps 38,14-16: c'est YHWH qui répondra.

- Condamnation du Juste à une mort infâme, en tournant en dérision le fait qu'il se dit "fils de Dieu": Sg 2,18-20.

- En contrepartie, la réhabilitation du Juste devant ses persécuteurs (Le Fils de l'Homme juge de ses juges), voir Sg 5,1-2.

2. Les outrages (crachats et soufflets), la dérision du "prophète", rappellent la figure du Serviteur du 3^{ème} Chant (Is 50,6).

Ce langage référentiel confirme la dimension théologique, et non platement "historique" (au sens positiviste) du récit de Marc.

Responsabilité juive dans la mort de Jésus

Dans le contentieux entre juifs et chrétiens se pose la question de la responsabilité juive de la mort de Jésus. On a parfois cru pouvoir l'éliminer en vertu de la mise en cause de la crédibilité historique des récits évangéliques du procès devant le Sanhédrin. Tout reposerait uniquement sur la comparaison de Jésus devant le gouverneur romain ; seuls les Romains seraient impliqués dans la mort de Jésus. Plusieurs niveaux de questionnement sont à distinguer.

1^{er} niveau : "*l'historicité*" du récit de comparution devant le Sanhédrin. Nous devons faire la part entre l'exactitude contestable de *la représentation* du cours des événements de la nuit et *la réalité de l'engagement* des autorités juives dans la décision d'éliminer Jésus ; c'est à ce niveau qu'il faut placer "*l'historicité*" de ces récits, comme nous l'avons expliqué au cours de la lecture. Nous n'avons pas "la minute" d'un procès, mais nous pouvons prendre au sérieux l'attestation d'une concertation des autorités religieuses du judaïsme à l'encontre de Jésus.

2^{ème} niveau : celui des *causes qui ont conduit Jésus à la croix*, causes religieuses ou causes politiques. Sous prétexte que le procès romain fut déterminant et que l'écriteau de la croix portait "*Jésus le Nazarénien roi des Juifs*", des historiens ont cru pouvoir dire que Jésus avait été exécuté

uniquement pour des raisons politiques et se sont débarrassés aisément du "procès" juif. L'inculpation politique est bien celle en effet qui a été mise en avant par les autorités sacerdotales en présentant "l'affaire-Jésus" à Pilate ; mais, en dehors même des récits évangéliques de la Passion, des textes chrétiens (Actes, épîtres pauliniennes, 1 Th 2, 15), des textes juifs, religieux (Talmud) ou profanes (Josèphe)²⁴ affirment clairement que les raisons de le déférer à Pilate étaient d'ordre religieux, comme mettant en cause l'identité juive et sa foi. On peut contester l'historicité du "procès" juif devant le Sanhédrin *tel qu'il est raconté* dans les évangiles synoptiques, sans être autorisé pour autant à occulter leur force et leur vérité quant aux motivations religieuses. Celles-ci semblent bien avoir concerné au premier chef des prises de position de Jésus à l'égard du Temple, à la manière des prophètes, elles n'excluent pas l'importance religieuse donnée à sa personne (qui est en lien avec sa position sur le Temple).

3^{ème} niveau : celui de la *responsabilité de l'ensemble du peuple juif*²⁵ ; il ne peut être question de l'affirmer, ni pour la génération contemporaine de Jésus, ni, encore moins, pour les générations qui lui ont succédé ; les récits évangéliques montrent bien que les acteurs principaux qui ont livré Jésus à Pilate sont les autorités sacerdotales du Temple ; "la foule" manipulée par les Grands-Prêtres au cours du procès romain ne représente qu'un rassemblement occasionnel, qui, en aucun cas, ne saurait représenter la communauté juive en son ensemble ; même Matthieu dans la parabole des vigneronniers homicides (Mt 21,22 - 46) ne s'en prend expressément qu'aux grands prêtres et aux pharisiens (21, 45). Les généralisations ultérieures, en particulier celle du 4^{ème} évangile, sont l'écho du contentieux entre les jeunes communautés chrétiennes et les synagogues qui excluaient ceux d'entre les juifs qui croyaient dans le Christ (Jn 9, 22). Le "déchirement" qui commence de s'opérer entre juifs et chrétiens explique le langage du récit johannique de la Passion, qui met en scène comme opposants "les juifs", comme si Jésus n'était pas lui-même "juif" ; c'est la déchirure post-pascale qui a produit ce langage, lequel ne peut pas être tenu pour une affirmation de critique historique, car l'on voit bien que, dans ce récit johannique de la Passion "les juifs" sont habituellement l'équivalent des "grands-prêtres".

4^{ème} niveau : quand on dit que nous sommes *tous responsables de la mort de Jésus parce que nous sommes tous pécheurs*²⁶, nous émettons un jugement théologique qui a sa vérité, mais cela ne nous dispense pas de rendre compte de la situation historique qui a conduit Jésus à la croix, et cela importe aussi à la compréhension théologique de la violence qui lui a été faite : c'est en entrant pleinement dans l'histoire de son peuple, en ce temps-là, en y tenant les positions religieuses qu'il y a tenues, qu'il s'est exposé au rejet et à la croix ; elle est l'aboutissement tragique de son ministère. Le "prophète" a été défiguré en impie et "le Fils" en criminel, et certains responsables juifs ont même pu le faire de bonne foi (comme plus tard envers les chrétiens, Ga 1, 13-14 ; Jn 16, 2). Ce n'est pas en faisant l'économie de ce détour historique que l'on atteste l'amour de Jésus – et de Dieu en Jésus – pour l'humanité.

24 Voir Introduction générale

25 Voir Introduction générale : Vatican II, Déclaration de *Nostra Aetate* 4

26 Voir *Nostra Aetate* 4.